



Atelier 4 «Comment financer un programme d’actions autour du management de la mobilité »





1/Panorama des programmes CEE – Elodie Barbier Trauchessec, ADEME

2/Programme Moby – Magali Schweitzer

3/ Programme Tous covoitureurs ! – Noé Jubert, Klaxit

4/Programme InterLUD – Hélène de Solère, Cerema

5/Programme PenD-Aura– Laurent Cogérino, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

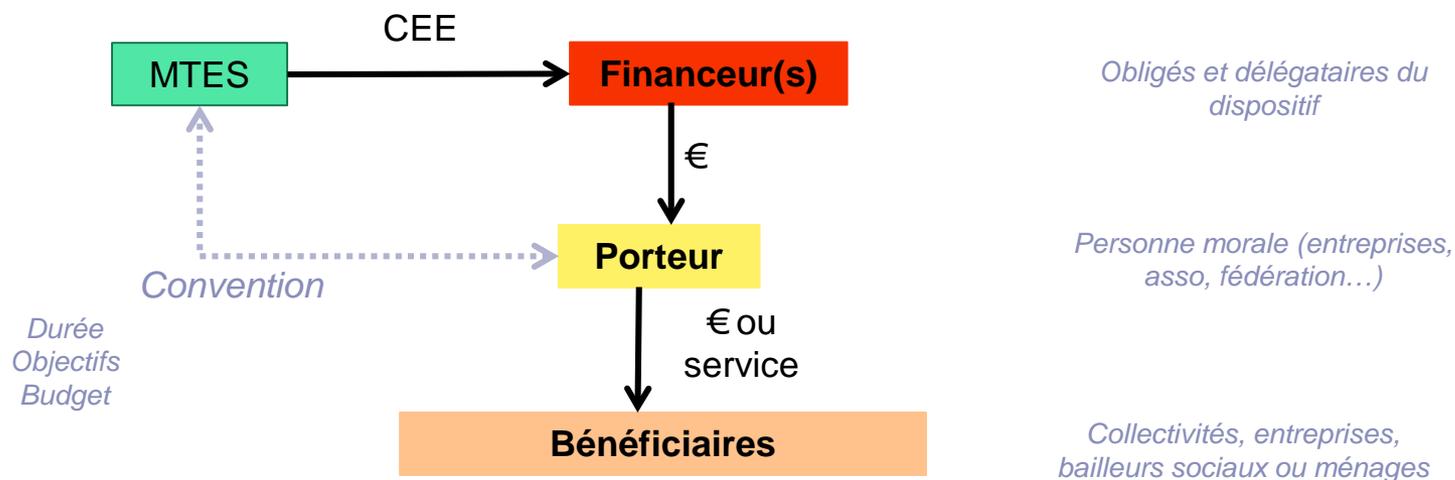


Comment financer le management de la mobilité? Panorama des programmes CEE Mobilité

Programme CEE: de quoi parle-t-on?

- **CEE**: Certificats d'Économies d'Énergie
- **Dispositif réglementaire** lancé en 2006, obligeant les **fournisseurs d'énergie et distributeurs de carburant et fioul (les obligés)** à inciter les **consommateurs d'énergie (les bénéficiaires)** à faire des économies d'énergie
 - ⇒ Existence d'acteurs tiers auxquels les obligés délèguent leur obligation: **les délégataires**
- Depuis 2011, le dispositif CEE peut financer des Programmes pouvant notamment porter sur:
 - ⇒ La **Formation, information, innovation** favorisant les économies d'énergie ou **portant sur la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles**
 - ⇒ La lutte contre la précarité énergétique
- Programmes sélectionnés sur appel à projets (2012, 2016, 2018, 2019)
- **Enveloppe 2018-2020: ~1Md€**
- **Plus d'info:** <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmes-daccompagnement#e10>

Comment fonctionne un programme CEE?



Les programmes CEE Transport & Mobilité

- **30 programmes CEE Transport & Mobilité en cours pour environ 300M€**
- **Porteurs variés:** obligés, délégataires, associations, bureaux d'études, entreprises...
- **Cibles diverses:** ménages, ménages précaires, collectivités, employeurs, entreprises d'un secteur, entrepreneur, établissements scolaires, aéroports...
- **Echelles:** 2 programme locaux, 1 programme régional, 27 programmes nationaux (territoire métropolitain ou national)
- **Actions:** conseil, formation, accompagnement au changement, cofinancement d'actions
- **Tous les programmes:** https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Catalogue%20programmes%20Complet_v200312.pdf

Les programmes CEE T&M par cibles et thématiques

	Modes actifs	Covoiturage	Logistique	Carburants alternatifs	Mobilité
Collectivités	AVELO V'LOGISTIQUE	LICOV ACOTé	Interlud	MOEBUS	MOBY PENDAURA+ WIMOOV EMA Les territoires ruraux...
Entreprises	O'VELO MaCycloentreprise COLIS'ACTIV	Tous covoitureurs!	EVE ECLER	ADVENIR	Je passe au vert ECO_MODE AGREMOB ECOSANTE Mobil'Ethic
Bailleurs	ALVEOLE				Mon Compte Mobilité
Particuliers	MOBIPROX				EASEE AMAREE STEER
Autre	ADMA				

Intitulé de la direction/service

Merci de votre attention!
elodie.trauchessec@ademe.fr

Moby

L'ÉCOMOBILITÉ
SCOLAIRE



Notre société

Eco CO2

en quelques mots

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante, du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui conçoit et met en œuvre des actions destinées à **accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.**

eco CO₂
Donnons du sens à l'énergie 2



Nos missions

- ✓ Eco CO2 s'engage dans la **sensibilisation des citoyens et des organisations** afin de les inciter à **réduire durablement leur impact environnemental.**
- ✓ Elle les **accompagne** et leur donne les moyens et outils pour **comprendre** les conséquences de leurs actions, des **conseils** pour en diminuer l'impact et des **outils** de mesure pour évaluer les progrès réalisés.
- ✓ Elle contribue ainsi, à son niveau, à l'atteinte des objectifs sociétaux en matière de **transition écologique.**



Le programme Moby

En quelques mots

Le programme Moby vise à :

- **accompagner la mise en place d'un PDES** (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire), avec l'ensemble des parties prenantes dans les **écoles primaires, collèges et lycées sur tout le territoire national**
- **sensibiliser les élèves des établissements accompagnés** à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre

Moby est lauréat des appels à projets sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) lancés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire :

- **En grande partie financé par les énergéticiens**
- **Une convention-cadre avec l'Etat** pour la période 2020-2023
- Un déploiement sur **tout le territoire national**



Les enjeux de l'écomobilité scolaire

Ecomobilité : limiter le recours systématique à la voiture individualisée en utilisant les transports en commun, les modes de déplacement partagés, les modes actifs (marche, vélo...)

Un enjeu environnemental

- **Le changement climatique**
- **Le transport en France : 30 % des émissions de GES et plus de 60 % des NOx en 2018.** Les voitures particulières représentent : 53 % des émissions de GES du secteur des transports.
- **70 % des élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) se rendent à l'école en voiture, alors qu'ils habitent à moins de 1 500 mètres de leur école (ADEME)**

Un enjeu de santé publique

- **La sédentarité et le manque d'activité physique.**
L'excès pondéral et l'obésité des enfants sont en augmentation : 18 % d'enfants sont en surcharge pondérale en CM2 (*ameli.fr*)
- **Qualité de l'air et exposition aux émissions polluantes.**
Les effets sur la santé peuvent être immédiats ou à long terme : affections respiratoires, maladies cardiovasculaires... (*atmo-france.org*)

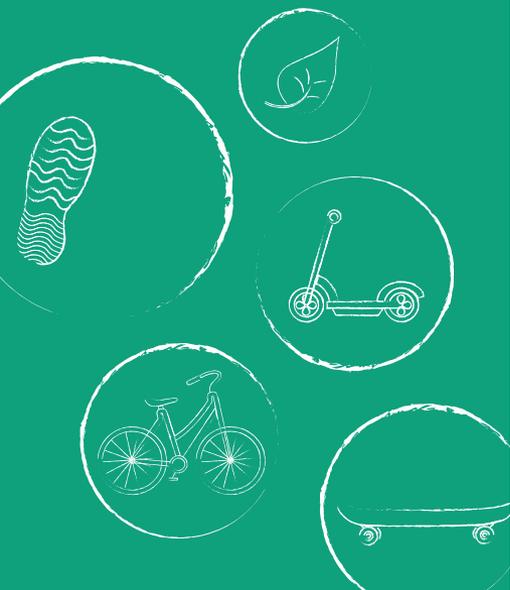
Un cycliste / piéton est moins soumis à la pollution qu'un automobiliste dans l'habitacle de son véhicule (ADEME)

Les bénéfices de l'écomobilité scolaire

- **Réduction des GES** et amélioration de la qualité de l'air
- Rééquilibrer le **partage des espaces publics**
- Améliorer la **qualité de vie** d'un quartier (bruit, trafic..)
- Améliorer la **sécurité routière**
- Apprentissage, **autonomie** des enfants
- **Activité physique** et bien-être
- **Coût réduit** par rapport à la voiture individuelle
- **Convivialité**, liens sociaux renforcés...

Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire

Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire



Qu'est-ce que le PDES?

Le PDES est un ensemble de mesures qui visent à **encourager le recours aux modes de transports alternatifs pour les déplacements scolaires.**

Sur quoi porte le PDES ?

Le PDES porte sur **l'ensemble des déplacements de l'établissement scolaire :**

- déplacements des élèves et leurs parents,
- déplacements des enseignants et du personnel,
- déplacements occasionnels (sorties de classes par exemple),
- livraisons

Durée

Il est proposé que le PDES couvre au moins 2 années scolaires, avec la possibilité de commencer en cours d'année.

Les différentes étapes du PDES



L'apport de Moby

- ✓ **Un chargé de mission** et un animateur formés par Eco CO2
- ✓ **Des fiches OUTILS et ACTIONS**, des contenus pédagogiques, élaborés par Eco CO2
- ✓ **L'expertise d'Eco CO2** pour le suivi des indicateurs

Les fiches pour le PDES

Les fiches OUTILS et ACTIONS décrivent **les méthodes et actions d'écomobilité** pouvant être mises en place.

Les fiches pourront être complétées / modifiées en cours de programme.

Les fiches OUTILS

Elles **accompagnent les différentes étapes** du PDES.

Les fiches ACTIONS

Elles permettent de **choisir les actions pertinentes** pour l'établissement scolaire et de les mettre en œuvre.



Les fiches OUTILS

ÉTAPE 1 Cadrage

1. Les étapes de Moby
2. Communiquer tout au long du programme
3. Schéma de gouvernance de la démarche
4. De l'écomobilité à l'écomobilité scolaire : enjeux

ÉTAPE 2 Lancement

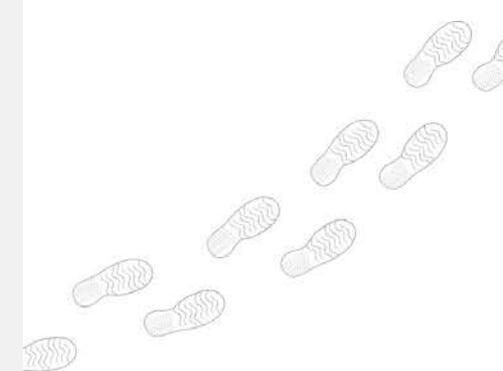
1. Mettre en place et animer le Comité Moby
2. Kit communication : présentation, éléments textuels, flyer, communiqué de presse type
3. Education nationale : fonctionnement et interlocuteurs

ÉTAPE 3 Diagnostic

1. Méthodologie pour réaliser un diagnostic
2. Méthodologie du diagnostic accessibilité
3. Méthodologie du diagnostic mobilité
4. Récapitulatif des informations à recueillir
5. Diagnostic accessibilité : grille d'observation des abords de l'établissement scolaire et des itinéraires domicile-établissement scolaire
6. Offre de transport et desserte aux abords de l'établissement scolaire
7. Les conditions d'accueil de l'établissement
8. Outil de comptage pour identifier les parts modales
9. Diagnostic mobilité : enquête mobilité auprès des parents / des enfants / du personnel de l'établissement scolaire
10. Traitement de l'enquête
11. Dispositifs et plans d'actions d'un territoire à identifier
12. Les enjeux liés à la voirie

ÉTAPE 4 Plan d'actions

1. De la définition des objectifs à la construction du plan d'actions
2. Repères pour évaluer le plan d'actions



Les fiches ACTIONS – Exemples pour les écoles primaires

Actions de REPORT MODAL

1. Développer le **COVOITURAGE**
2. **Réduire les émissions de GES** des DEPLACEMENTS OCCASIONNELS ET DES LIVRAISONS
3. Mettre en place un **PEDIBUS** ou un CARAPATTE
4. Mettre en place un **VELOBUS** ou CARACYCLE
5. Adapter la **CARTE SCOLAIRE**

Actions sur les INFRASTRUCTURES

1. Création d'un **PARKING VELO/TROTINETTE**
2. Adapter le **STATIONNEMENT**
3. **FERMETURE DE LA VOIRIE** aux heures d'entrées / sorties scolaires
4. **AMENAGEMENTS** pour limiter l'accès aux voitures

Actions de culture à l'ECOMOBILITE

1. Création d'une **BOITE A IDEES**
2. **COMMUNICATION** sur l'offre de transport en commun
3. Organisation d'un **EVENEMENT** : Challenge mobilité ou convergence Vélo, ou participation à la "semaine nationale de la marche et du vélo à l'école"
4. Organisation d'un **EVENEMENT MUNICIPAL**: la rue des enfants, sensibilisation des administrés
5. Intervention **SECURITE ROUTIERE**
6. **PERMIS PIETON / VELO**



La sensibilisation des élèves

En école primaire

L'animation

Animation assurée par un **animateur formé par Eco CO2**:

- Eco CO2 dispose de 7 animateurs, en régions Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et PACA
- Dans les autres régions, Eco CO2 s'appuie sur des associations partenaires

En écoles primaires

- **Un atelier dans les classes** pendant l'année scolaire, d'une durée est de 1h30 à 2h.
- Les ateliers abordent, de façon ludique, l'écomobilité. Les **contenus pédagogiques** sont réalisés par Eco CO2 et adaptés à différentes classes d'âge.

En collèges et lycées

- Des **événements collaboratifs** favorisant les démarches participatives au sein des collèges et lycées, sous forme de stands, projection de films / débats...
- 2 à 3 événements par année scolaire
- **Une boîte à outils** (liste d'événements, conseils pour l'organisation, matériel...) réalisée par Eco CO2



Budget

En école
primaire

BUDGET

ESTIMATIF

MOYEN

par école

Le coût global du déploiement du programme dépend du nombre d'écoles engagées sur le territoire, de la taille des écoles et du nombre de classes pour lesquelles sont prévus des ateliers de sensibilisation.

La durée de l'engagement s'étend sur **au moins 2 années scolaires**.

Le financement est pour l'essentiel assuré par les énergéticiens dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie, à hauteur de 75 % du coût total. La Collectivité locale paie le complément.

Montant pour les collectivités

Sur 2 années scolaires, pour les écoles de moins de 400 élèves

Budget moyen par école (€ HT)

Prix de vente total de l'ordre de 20 000 € à 35 000 € environ

Reste à charge collectivité de l'ordre de 5 000 € à 9 000 € environ
soit entre 2 500 € à 4 500 € par an

Le coût global du programme n'inclut pas les frais générés par la mise en place des actions.

En collège et
lycée

BUDGET

ESTIMATIF

MOYEN

par établissement

Le coût global du déploiement du programme dépend du nombre d'établissements engagés sur le territoire et de la taille des établissements.

La durée de l'engagement s'étend sur **au moins 2 années scolaires**.

Le financement est pour l'essentiel assuré par les énergéticiens dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie, à hauteur de 75 % du coût total. La Collectivité locale paie le complément.

Montant pour les collectivités

Sur 2 années scolaires

Budget moyen par établissement (€ HT)

Prix de vente total de l'ordre de 30 000 € à 45 000 € environ

Reste à charge collectivité de l'ordre de 7 000 € à 10 000 € environ
soit entre 3 500 € à 5 000 € par an

Le coût global du programme n'inclut pas les frais générés par la mise en place des actions.

Les équipements financés

Des équipements peuvent être financés à hauteur de 50 % de leur montant. Le financement est plafonné à 1 000 € / établissement.

Liste des équipements éligibles

- Signalétique (peinture, panneaux...)
- Design urbain
- Mobilier urbain (par exemple : silhouette d'enfants aux abords des passages piétons)
- Kits éclairage et visibilité (chasubles, lumières, casques...)
- Achat / location d'équipements et moyens de transport partagés (vélos, trottinettes, minibus...)
- Malles pédagogiques
- Equipements d'accompagnement des pédibus (caddies, cordes...)

Quelques précisions

MEMO

Les étapes de mise en place

Étape 1

- Recrutement des établissements scolaires
- Signature des conventions (collectivités et partenaires)
- Formation des partenaires

Étape 2

- Mise en place du PDES
- Actions de sensibilisation des élèves

Étape 3

- Bilan
- Validation des objectifs pour la rentrée scolaire suivante

Du point de vue des marchés publics, il s'agit d'une procédure négociée **sans publicité ni mise en concurrence**.

En effet, **Eco CO2 est l'unique opérateur** susceptible de répondre (protection de droits d'exclusivité en raison de la labélisation du programme par le Ministère). Également, bénéfice de réservation en tant que service social et spécifique fourni par une entreprise du secteur de l'ESS.

Au-delà du seuil de 40 000€ HT, la contractualisation par écrit est nécessaire (de forme libre).

NOUS CONTACTER



contact@moby-ecomobilite.fr



+33 (0)9 72 59 04 78



LE PROGRAMME *Tous Covoitureurs !*

*Un programme CEE porté par
Klaxit*

01-JUI-2020

NOTRE CONVICTION SUR LE COVOITURAGE

Ré-enchantez les trajets quotidiens des français, en proposant une nouvelle solution de mobilité durable : le covoiturage.

UN CERCLE DE
CONFIANCE
d'employeurs
partenaires

UNE SOLUTION
CONÇUE
pour le domicile-travail

UNE
MÉTHODOLOGIE
D'ACCOMPAGNEMENT
NT au changement

MASSE
CRITIQUE
LOCALE
DE
COVOITURAGE



80%

des inscrits trouvent des covoitureurs
sur leurs trajets et à leurs horaires

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME *TOUS COVOITUREURS* ?

Fort de ses convictions, Klaxit a proposé au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire le **programme *Tous Covoitureurs*** !

1 Former et sensibiliser les salariés au covoiturage pour assurer une évolution durable des comportements

- Le programme repose sur la **sensibilisation des salariés** au covoiturage par des modalités pédagogiques innovantes ainsi que sur **l'accompagnement des entreprises** à la mise en place des dispositifs de covoiturage.

2 Promouvoir l'adoption du Forfait Mobilités Durables par les entreprises afin d'initier une dynamique de passage à l'acte

- Le programme a également pour ambition de jouer le rôle d'accélérateur à l'adoption du Forfait Mobilités Durables par les entreprises **en démontrant la valeur ajoutée du cofinancement** des déplacements éco-responsables des salariés sur les 4 mois de test dont elles peuvent bénéficier via le programme.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME

Créer son réseau de covoiturage gratuitement et sans engagement sur une durée de 4 mois

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ & SUR-MESURE

Atelier de sensibilisation, kit de communication et bilan covoiturage.

01



UNE ENVELOPPE DE CONFINANCEMENT DE TRAJETS

Montant alloué en fonction de l'effectif de votre entreprise, pour que vos collaborateurs bénéficient de trajets totalement gratuits.

02



UN ACCÈS PERSONNALISÉ À L'APPLICATION

Vos employés et vous avez un accès personnalisé à l'application : vous bénéficiez d'avantages exclusifs (logo, garantie retour, service support...)

03



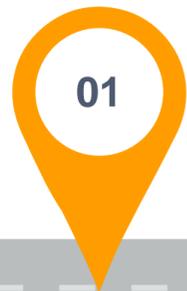
UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE INNOVANTE

La méthodologie Klaxit renforcée grâce aux recherches du Docteur Xavier Brisbois, spécialiste en Changement de comportement de mobilité au Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT).

04



DEPLOIEMENT DU PROGRAMME AVEC LES EMPLOYEURS



CADRAGE & SIGNATURE DU CERTIFICAT CEE



RECEPTION DU KIT DE COMMUNICATION



LANCEMENT SUR SITE : ATELIER DÉCOUVERTE

Un atelier organisé sur site pour présenter la solution *Tous Covoitureurs !* aux collaborateurs



BILAN TOUS COVOITUREURS !

Analyse au bout de 4 mois du programme *Tous Covoitureurs !* : compte rendu du déploiement, analyse des résultats, envoi des données

Au préalable : envoi d'un questionnaire de satisfaction

+ 4 e-mailing de communication sur la solution, tout au long du programme

GESTION DE PROJET AVEC UN CONSULTANT ENTREPRISE

DEPLOIEMENT DU PROGRAMME AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



GESTION DE PROJET AVEC UN CONSULTANT COLLECTIVITÉ

TESTER LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Le **Forfait Mobilités Durables** permet aux employeurs d'impulser la mobilité durable de leurs salariés : la LOM permet aux employeurs de récompenser les salariés qui sortent de l'usage de la voiture individuelle.



Combien ?

- Jusqu'à 400€/an et par salariés
- Exonéré de charges patronales
- Exonérés de charges salariales

- Le covoiturage
- Le vélo personnel ou partagé
- Les engins de déplacement en « free-floating »
- Transports en commun (hors abonnement)
- L'autopartage avec des véhicules hors motorisation thermique
- Le financement de l'avitaillement des véhicules hors motorisation thermique



Quelles mobilités ?



Quelles modalités d'attribution ?

- Intégration aux négociations annuelles obligatoires (NOA)
- La mise en place du FMD peut se faire par accord entreprise/interentreprises ou accord de branche
- Via titre mobilité ou auto-gestion

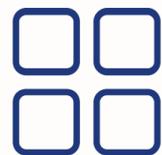
COMMENT ADHÉRER ?

ÉTAPE 1



ACCORD DE PRINCIPE
AVEC LE PORTEUR DU
PROGRAMME

ÉTAPE 2



DÉFINITION D'UNE
DATE DE RÉUNION DE
CADRAGE

ÉTAPE 3



SIGNATURE DU
CERTIFICAT CEE lors
de la réunion de
cadrage

Sans contrat et sans engagement

ÉTAPE 4



MISE EN PLACE DES
ACTIONS

programme@touscovoitureurs.com

EN ROUTE AVEC :

Noé Jubert

programme@touscovoitureurs.com

Programme InTerLUD - Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable

1^{er} juillet 2020



Le programme InTerLUD

InTerLUD pour : Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable

- **Présentation programme :**
 - Partenaires
 - Objectifs
 - Cibles

- **Le processus opérationnel du programme :**
 - 3 axes de sensibilisation, mobilisation et d'accompagnement
 - Des axes transversaux : communication, formation, évaluation du programme

- **Déploiement du programme**

Le programme InTerLUD :

- **Thème** : Transports
- **Porteurs et partenaires techniques** : Rozo, CGI, Ademe, Cerema
- **Bénéficiaires** :
 - Les Métropoles, les communautés urbaines et les communautés d'agglomération
 - Les acteurs économiques : transporteurs, logisticiens, chargeurs, commerces, artisans, entreprises
- **Financeurs** : Total MF, RUBIS Antilles Guyanne, Dynneff, SCA Pétrole et Dérivés
- **Volume CEE** : 1620 GWh Cumac
- **Budget** : 8,1M€
- **Date de publication de l'arrêté au JO** : 8 mars 2020
- **Date de fin** : 31/12/2022

Les objectifs :

Le programme vise au déploiement d'actions volontaires des collectivités et des opérateurs économiques présents dans les territoires concernés sur les questions de transport de marchandises en ville.

Le programme prévoit :

- **L'information, la sensibilisation et l'accompagnement** des EPCI et des opérateurs économiques de ces territoires sur les enjeux de la logistique urbaine;
- La **structuration des filières économiques** et de leurs représentations ;
- L'**intégration** des acteurs privés dans le dialogue avec les acteurs publics.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des chartes de logistique urbaine durable et prévoit la réalisation de **50 chartes en 3 ans** et dans des agglomérations de tailles différentes :

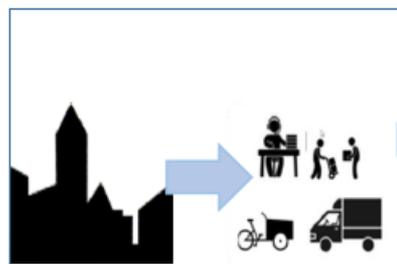
- 15 Métropoles
- 25 CA de taille moyenne
- 10 CA de petite taille (< 100 000 habitants)

Priorité donnée aux collectivités en ZFE et celles dotées d'une feuille de route pour la qualité de l'air.

Le processus opérationnel d'InTerLUD

SENSIBILISATION

Informer et sensibiliser des collectivités et des acteurs économiques sur la logistique urbaine



Entretiens
Séminaires territoriaux

250 Agglomérations
150 Agglomérations

MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

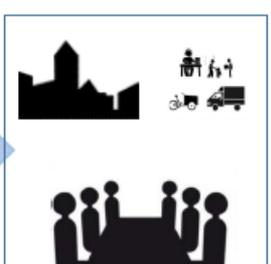
Structurer les filières économiques et leur représentation



Groupes de travail

50 Agglomérations

Mobiliser / Faire dialoguer acteurs publics et privés

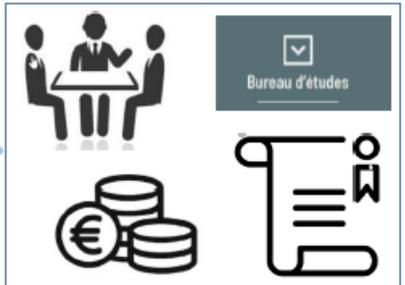


Séminaires de travail

50 Agglomérations

ACCOMPAGNEMENT DE LA REALISATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES CHARTES DE LOGISTIQUE URBAINE

Accompagner et faciliter la participation de l'ensemble des acteurs pour l'engagement volontaire de 50 chartes de logistiques urbaines durables



Accompagnement
Financement des chartes

50 Agglomérations

Durée du programme 2ans ½ - Communication / plateforme en ligne / applications / formations / Evaluation

Axe 1 : Informer et Sensibiliser

- Comment ?
 - > un entretien destiné aux élus et /ou techniciens des collectivités
- Qui?
 - > les 250 EPCI du territoire
- Quand ?
 - > dès septembre 2020 et jusqu'à mars 2021
- Pourquoi?
 - > présenter les enjeux de la LU
 - > présenter la démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « charte LU »

SENSIBILISATION

Informier et sensibiliser des collectivités et des acteurs économiques sur la logistique urbaine



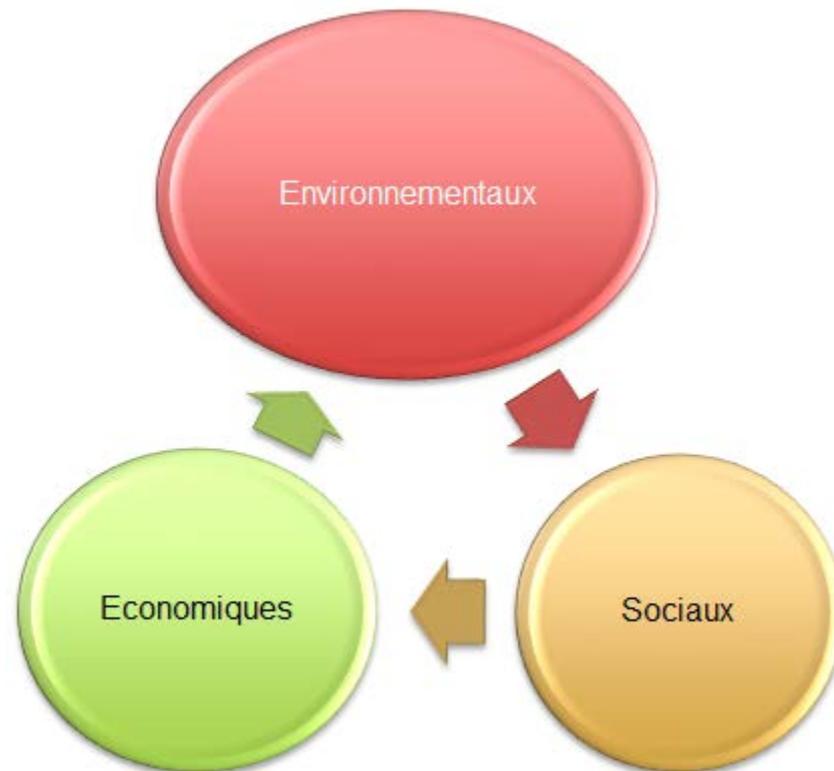
En entretien « sur mesure », adapté à chaque territoire : en fonction de ses enjeux, de sa « maturité » en faveur de la logistique urbaine

Axe 1 : Informer et sensibiliser

Pollution atmosphérique,
Bruit
Congestion

-> présenter les enjeux de la LU :

1,6 millions d'emplois en France
25 % des coûts logistiques



Partage de la voirie,
Conflits d'usages,
Conditions de travail
des chauffeurs-livreurs, ..

Axe 1 : Informer et sensibiliser

-> Présenter la démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « charte LU »



<https://www.ademe.fr/engagement-volontaire-faveur-logistique-urbaine>

Axe 1 : Informer et Sensibiliser

En parallèle :

-> Actions de **sensibilisation des acteurs économiques** de ces territoires par CGI

SENSIBILISATION

+

Organisation de **journées territoriales** ouvertes à la fois aux collectivités et aux acteurs économiques :

- > partage d'expériences
- > témoignages
- > échanges entre élus et acteurs économiques

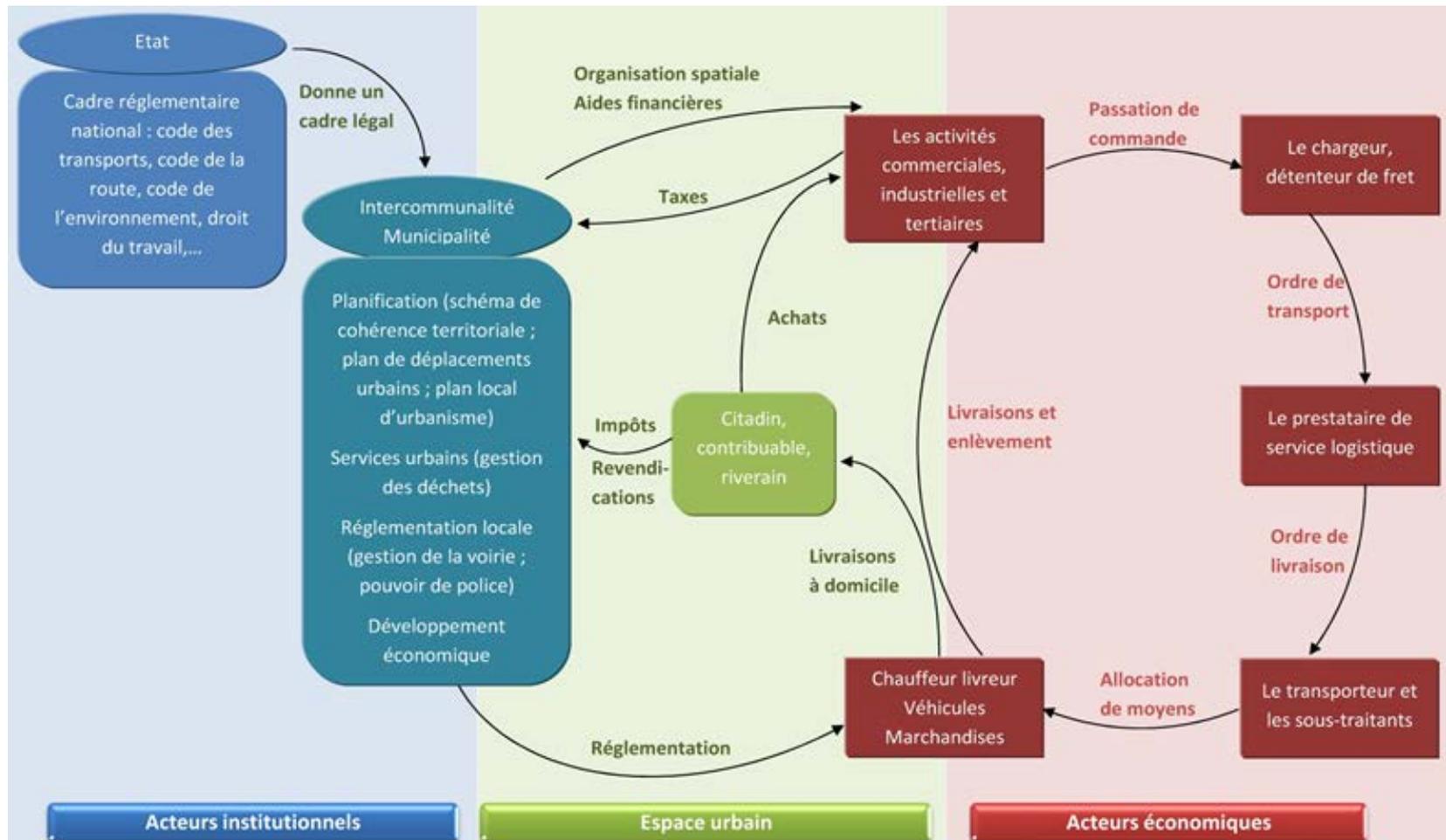
Informier et sensibiliser des collectivités et des acteurs économiques sur la logistique urbaine



Axe 2 : Mobilisation des parties prenantes

Mobiliser / Faire dialoguer acteurs publics et privés

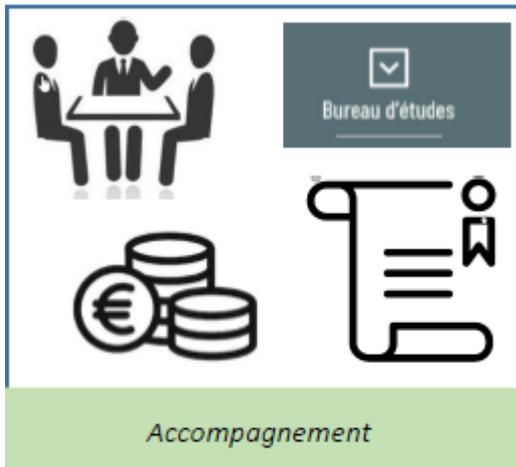
Structurer les filières économiques et leur représentation



Axe 3 : Accompagnement de chartes de logistique urbaine

ACCOMPAGNEMENT DE LA REALISATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES CHARTES DE LOGISTIQUE URBAINE

Accompagner et faciliter la participation de l'ensemble des acteurs pour l'engagement volontaire de 50 chartes de logistiques urbaines durables



Financement des chartes

Accompagnement de l'élaboration, la mise en œuvre ou le suivi des chartes :

- Subvention d'une AMO ou d'études
- Suivi par l'équipe Cerema (aide au recrutement d'un BE, COPIL, réunion de lancement d'études, ...)
- Suivi des acteurs économiques pour mieux les impliquer dans la démarche

-> Contractualisation de l'engagement de la collectivité via la signature d'une convention

Actions transversales :

- Site web du programme incluant :
 - Plateforme de partage d'expériences
 - Suivi de l'avancement des chartes
 - Supports de communication
 - Guide de la démarche
- Formations :
 - Des acteurs économiques
 - Des collectivités
 - Des bureaux d'études
- Communication
 - Participation à des événements nationaux : salon des maires, SITL...
 - Publications, réseaux sociaux...
- Suivi, évaluation du programme

Intérêts pour les collectivités?

- Appui pour le portage de la politique publique en faveur d'une logistique urbaine durable
- Formation, accompagnement à la mise en œuvre de chartes de logistique urbaines durables à partir d'une méthodologie nationale faite pour s'adapter à chaque contexte local
- Mobilisation des acteurs économiques du territoire, proposé par d'autres acteurs économiques en lien avec la collectivité -> gage d'une bonne représentativité des AE pour mener la concertation et faciliter l'implication de ces acteurs dans un plan d'action
- Coup de pouce financier pour élaborer, mettre en place ou suivre une charte - par l'attribution de subventions
- Partages d'expériences



Un programme pour faciliter les actions des collectivités en matière de logistique urbaine durable

Déploiement du programme :

- D'ores et déjà des 1ers entretiens avec des collectivités menant d'ores et déjà des actions en faveur d'une logistique urbaine durable :
 - Lister les besoins de ces collectivités
 - Adapter l'accompagnement à chaque territoire
 - Préparer le déploiement auprès des autres collectivités
 - Élections municipales et nouvel exécutif en place?
- Préparation du cadre d'intervention :
 - Communication sur le programme
 - Site web
 - Formations
 - Outils supports au déploiement (convention type, liste des EPCI et connaissance de leur « maturité » en logistique urbaine...)
 - Évaluation du programme



Objectif : lancement opérationnel septembre 2020

Contacts / Bibliographie :

Pour en savoir plus – contact
cerema :

interlud@cerema.fr

Partenaires du programme
InTerLUD :

CGI : <http://www.cgi-cf.com/>

ADEME :
<https://www.ademe.fr/>



<https://www.ademe.fr/engagement-volontaire-faveur-logistique-urbaine>

Programme soutenu par :



PEnD-Aura+

AURA-EE
1^{er} juillet 2020



Avec le soutien de :





**Auvergne
Rhône-Alpes**

Énergie Environnement

Notre mission :

- Centre de ressources au service des **territoires en transition**

*La transition comme vecteur de développement
et d'aménagement des territoires*

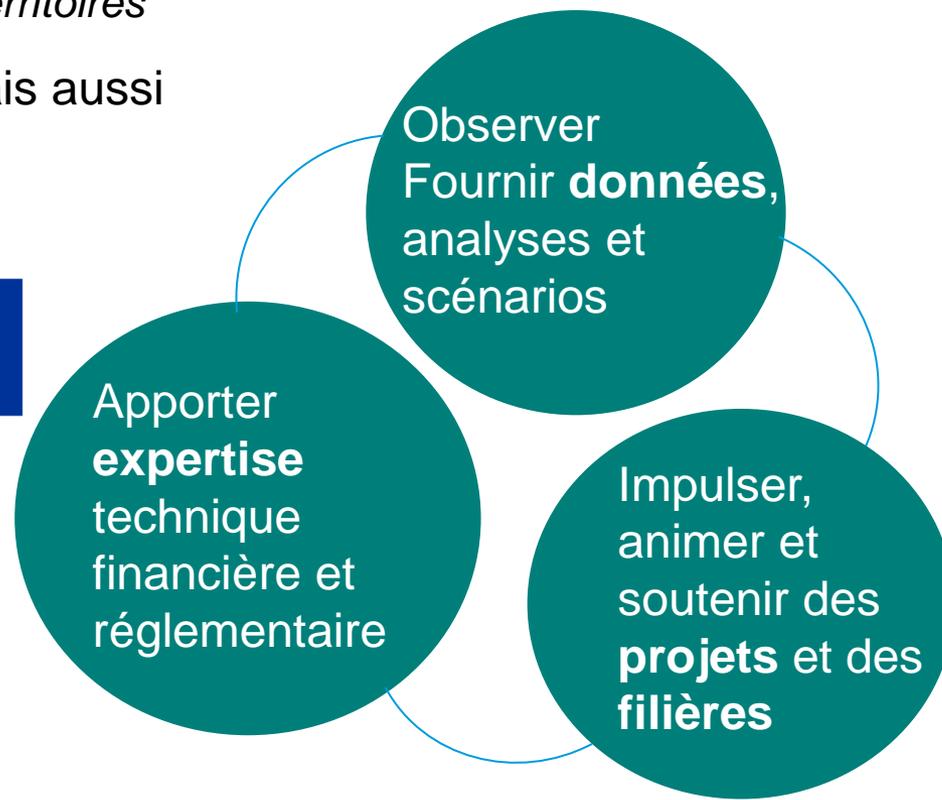
- de dimension **régionale** mais aussi **nationale** et **européenne**

- financé par



et les adhérents

Nos services :



CLIMAT



ÉNERGIES
RENOUVELABLES



BÂTIMENT



MOBILITÉ

ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



Le projet (1)

Contribuer à répondre à la problématique de **mobilité pour tous et tous les territoires** (en milieu rural/périphérique/peu dense, pour les publics « en marge »).

- Sous-Objectif de pérennisation de la question mobilité / publics et territoires
 - Un programme de redéploiement en matière de mobilité
 - Une montée en qualité/exigences d'actions ciblées de réduction des consommations d'énergie en matière de mobilité
 - Un public précaire & non précaire

Le projet (2)

Les personnes précaires sont souvent exposées à une double peine : faibles ressources ne permettant pas de payer charges/loyer du logement ET les déplacements

7 millions



de personnes en âge de travailler peuvent être touchées par des problèmes de mobilité

50%



des personnes en insertion ont déjà refusé un emploi ou une formation pour des raisons de mobilité

25%



des personnes en insertion ne disposent d'aucun moyen pour se déplacer

50%



des personnes en insertion renoncent à leur loisirs et sorties en raison de difficultés de mobilité

Source : Laboratoire de la Mobilité Inclusive

Les partenaires du Programme



Programme soutenu par :



Piloté par :



Auvergne Rhône-Alpes
Énergie Environnement

Fiche d'identité du Programme

18 partenaires opérationnels

(13 partenaires publics & 5 privés)

2 Obligés

AURA-EE

Budget 6 M€,

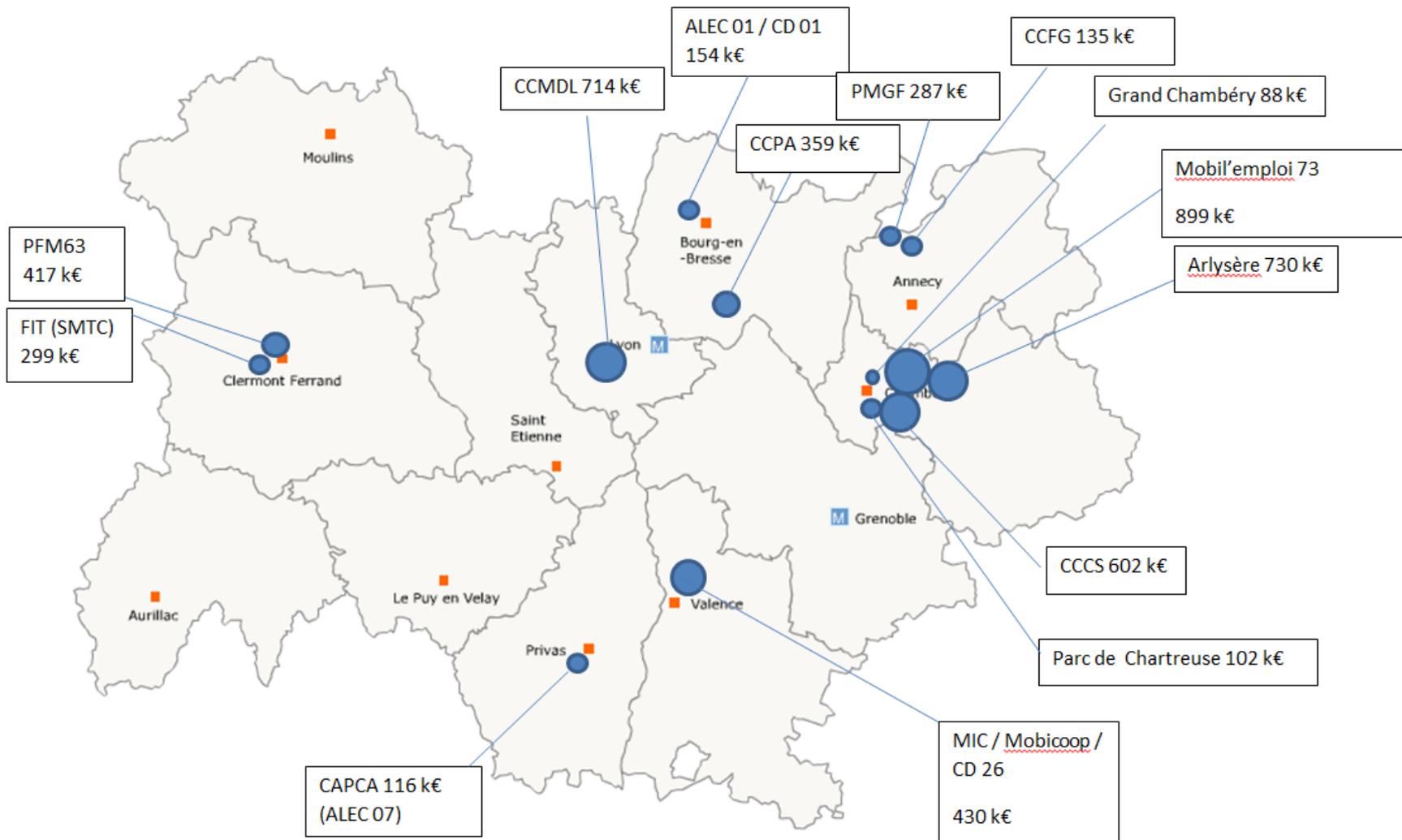
Financement 100 % par les CEE (1 MWh cumac de CEE « classique » pour 5€ versés) : CEE 1,2 TWh

28 mars 2019 –

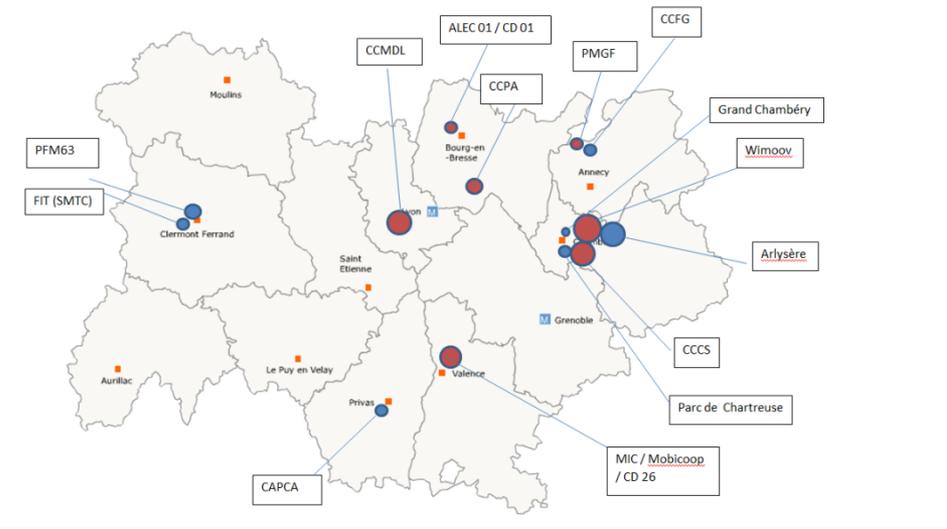
31 décembre 2021



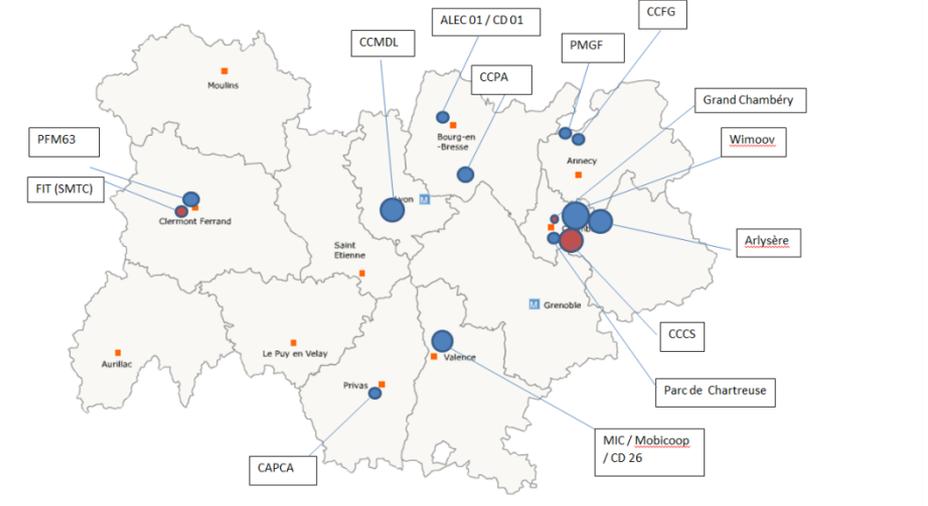
Carte des partenaires de PEnD-Aura +



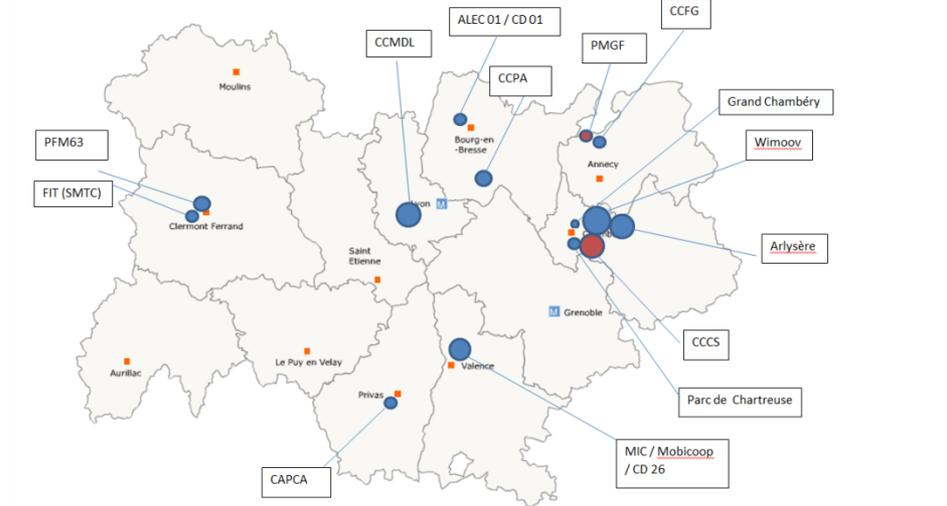
Carte des actions de PEnD-Aura + :
covoiturage



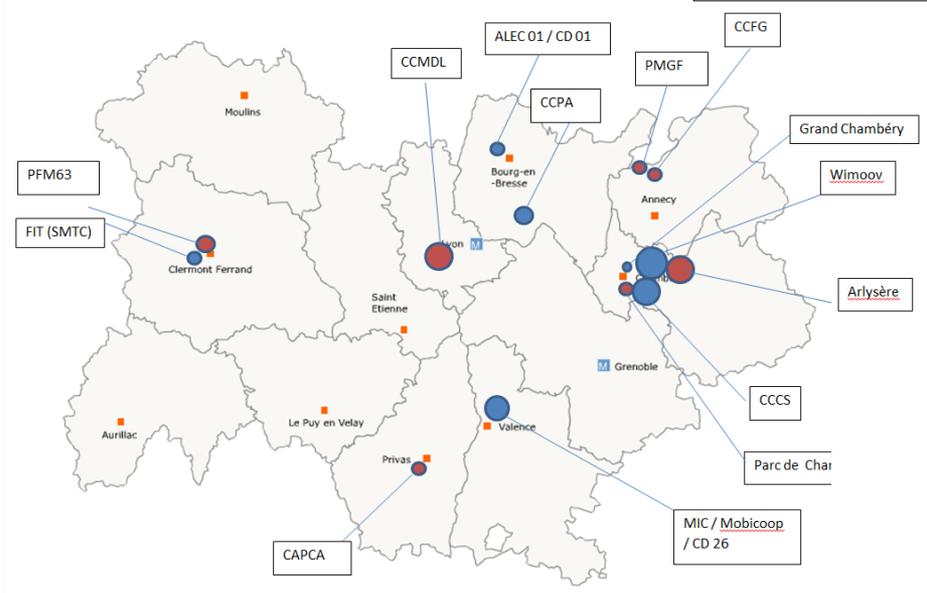
Carte des actions de PEnD-Aura + :
vélo



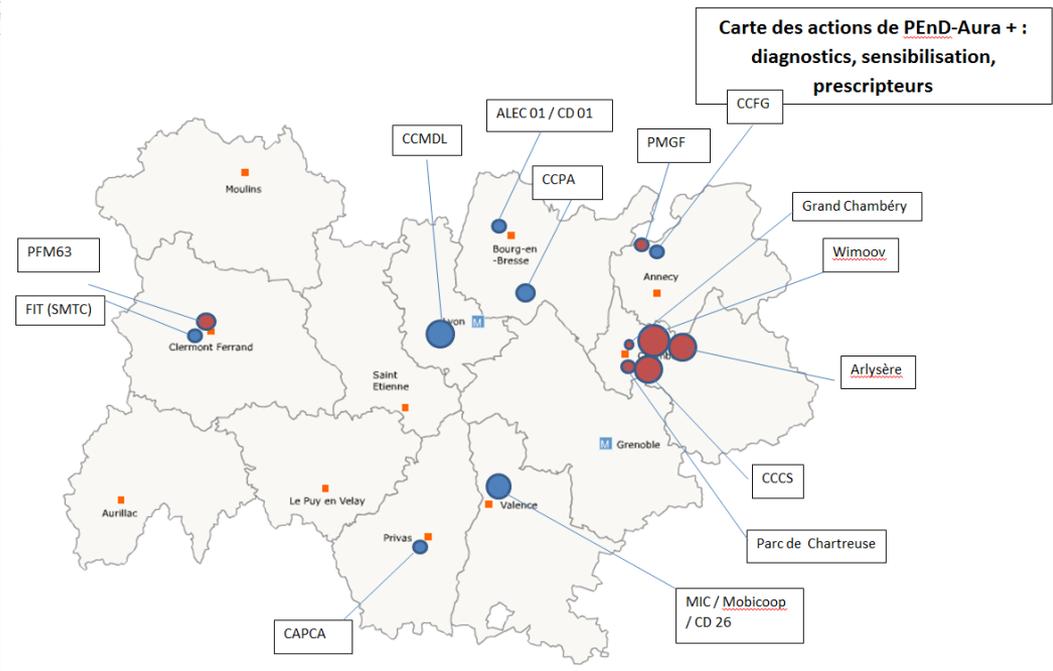
Carte des actions de PEnD-Aura + :
autopartage



**Carte des actions de PEnD-Aura + :
communication**



**Carte des actions de PEnD-Aura + :
diagnostics, sensibilisation,
prescripteurs**



Les actions par partenaires (1)

Maître d'ouvrage de l'action	Type d' actions	Quantitatif
1 -ALEC 01	Animation itinérante dans les entreprises/établissements pour favoriser la création d'équipages de covoiturage et sensibiliser aux enjeux solutions innovantes de mobilité	150 entreprises, 25 personnes/entreprise
2 -ALEC 07	Accompagnement à l'éco-mobilité dans les quartiers prioritaires de Privas et pour les publics en difficulté en matière de déplacements des territoires ruraux de la CAPCA	43 552 habitants 200 personnes
3 -Arlysère	<p>Actions innovantes et intégrées de sensibilisation et mise en œuvre</p> <p>Actions de communication</p> <p>Accompagnement structures de mobilité solidaire</p> <p>Achat de véhicules électriques</p> <p>Prises de charge rapide pour véhicule électrique</p>	<p>60 000 habitants, 12 000 personnes</p> <p>60 000 habitants, 12000 personnes</p> <p>150 personnes</p> <p>500 personnes</p>

Les actions par partenaires (2)

Maître d'ouvrage de l'action	Type d'actions	Quantitatif
4 -CCCS	Formation des prescripteurs	
	Développement de l'usage du Vélo à assistance électrique	
	Développement et promotion du covoiturage solidaire à travers l'aménagement d'itinéraires de covoiturage dynamique	20 prescripteurs 200 locations 18 bornes 100 personnes
	Développement de l'autopartage	100 locations
5 -CCFG	Mise en place d'un lieu ressources de la mobilité	26 659 habitants 533 personnes
6 -CCDML	Ruralité & Eco-mobilité : offrir un panel de solutions et impulser un véritable changement de comportement	Totalité de la population du territoire : 34 800 personnes 13 830 ménages
7 -CCPA	Développement du covoiturage organisé à l'échelle de la Plaine de l'Ain et information des usagers	2 200 personnes pour un public cible de 22 000 habitants

Les actions par partenaires (3)

Maître d'ouvrage de l'action	Type d'actions	Quantitatif
8 -MIC CD 26 MOBICOOP	Service de covoiturage « à la demande » inclusif pour répondre aux besoins de tous les publics.	17 000 à 25 000 ménages 8 000 covoitureurs
9 -FIT	Mise en place et développement de vélo écoles « métropole clermontoise » et « Haute Loire »	1 000 personnes
10 -Grand Chambéry	Développement de l'usage du vélo / vélo à assistance électrique Formation de référents mobilité Mobi Job : Accompagnement, formation, sensibilisation	20 personnes 30 personnes et 3 000 personnes précaires 670 personnes
11 -Wimoov	Diagnostics de mobilité et accompagnement individuel ou collectif vers une mobilité adaptée et durable Diagnostic de territoire et expérimentation d'actions mobilité en direction des seniors Transport micro-collectif Isère et Haute-Savoie	240 personnes 100 personnes 120 personnes
12 -Parc Chartreuse	Massifier l'utilisation collective de la voiture individuelle	3 000 ménages pour 5 500 ménages précaires cibles

Les actions par partenaires (4)

Maître d'ouvrage de l'action	Type d'actions	Quantitatif
13 -PFM 63	Sensibilisation aux modes de déplacements alternatifs	1 500 personnes
14 -PMGF	Communication et accompagnement au changement en faveur de l'écomobilité	400 000 habitants
	Atelier de formation / sensibilisation à l'utilisation d'alternatives à la voiture individuelle	21 900 ménages, 800 personnes
		4 000 personnes
	Actions en faveur de l'autopartage et du covoiturage solidaire	200 personnes
	Test des mobilités alternatives dans les quartiers prioritaires	800 personnes

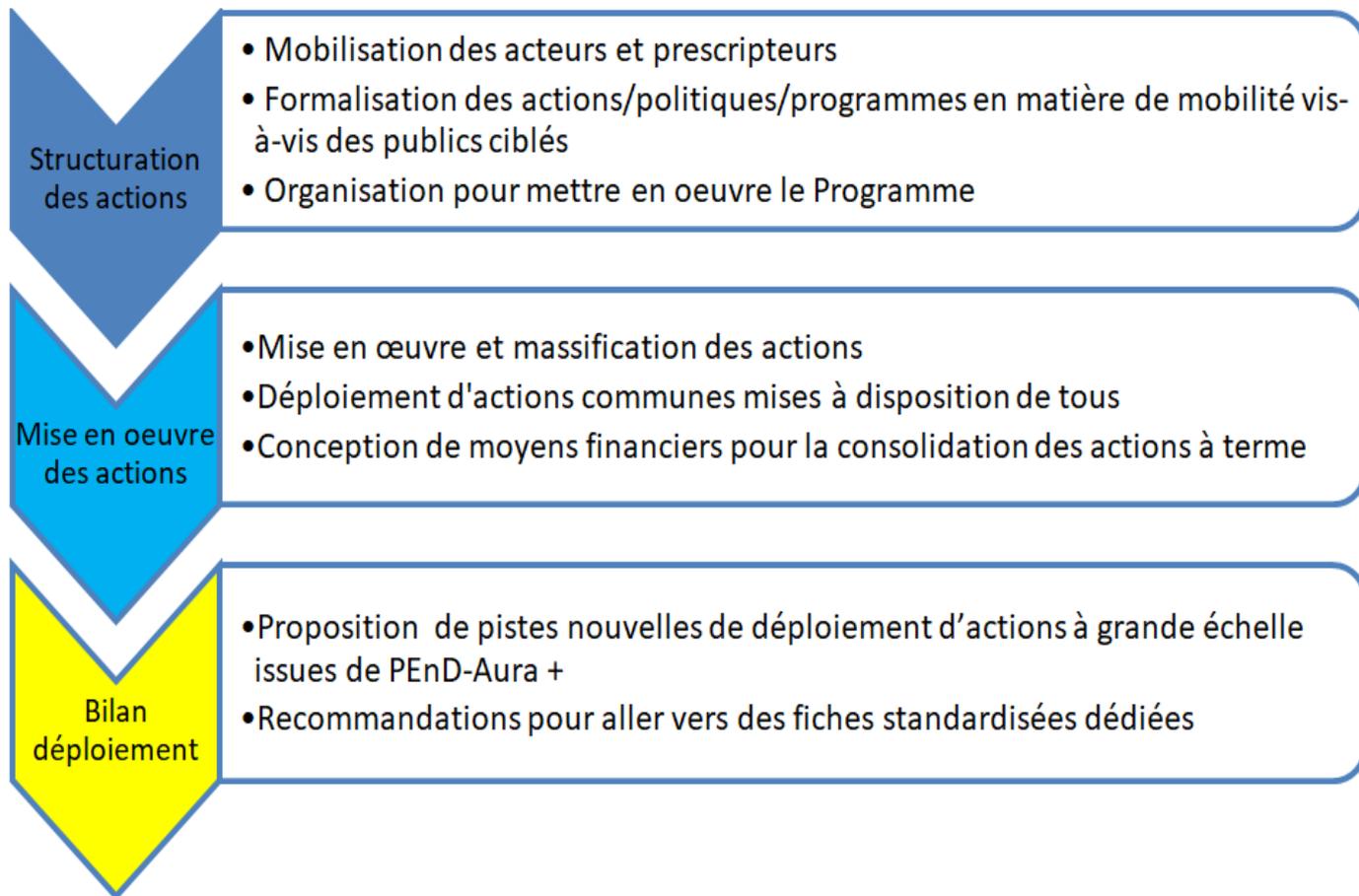
Une première image des actions (1)

- 29 actions, 5 grandes familles
- La plupart des partenaires (10) et des actions dans le domaine de la « **sensibilisation / communication** » (découverte des moyens disponibles)
- Cibles : publics précaires (jeunes, seniors, ...) , tout public, prescripteurs sociaux, entreprises, QPV
- Diagnostics/états des lieux préalables avant engagement de l'action, promotion écomobilité/modes alternatifs, communication massive

Une première image des actions (2)

- **Outils pour le développement de l'utilisation du Vélos** (4 partenaires) : temps théoriques et pratiques; mise à disposition de VAE, prescripteurs et publics précaires
- **Autopartage** (2 partenaires) : temps théoriques et pratiques; mise à disposition de VEL
- **TAD solidaire** (3 partenaires) : transport collectif (organisés et mutualisés) pour répondre aux besoins de base de publics précaires
- **Covoiturage** (7 partenaires) : publics précaires / prescripteurs sociaux, acteurs, diagnostics, plateforme de mise en relation/points de prise en charge

Les grandes étapes du Programme



Accompagnement d'AURA-EE

- Mission reporting, gestion, versements appels de fonds
- Mission animation, coordination des Partenaires
 - o Accompagnement de proximité
 - o Expertise mobilité
 - o Études communes
- Pérennisation régionale : autonomie des projets à terme
- Communication du Programme & Capitalisation

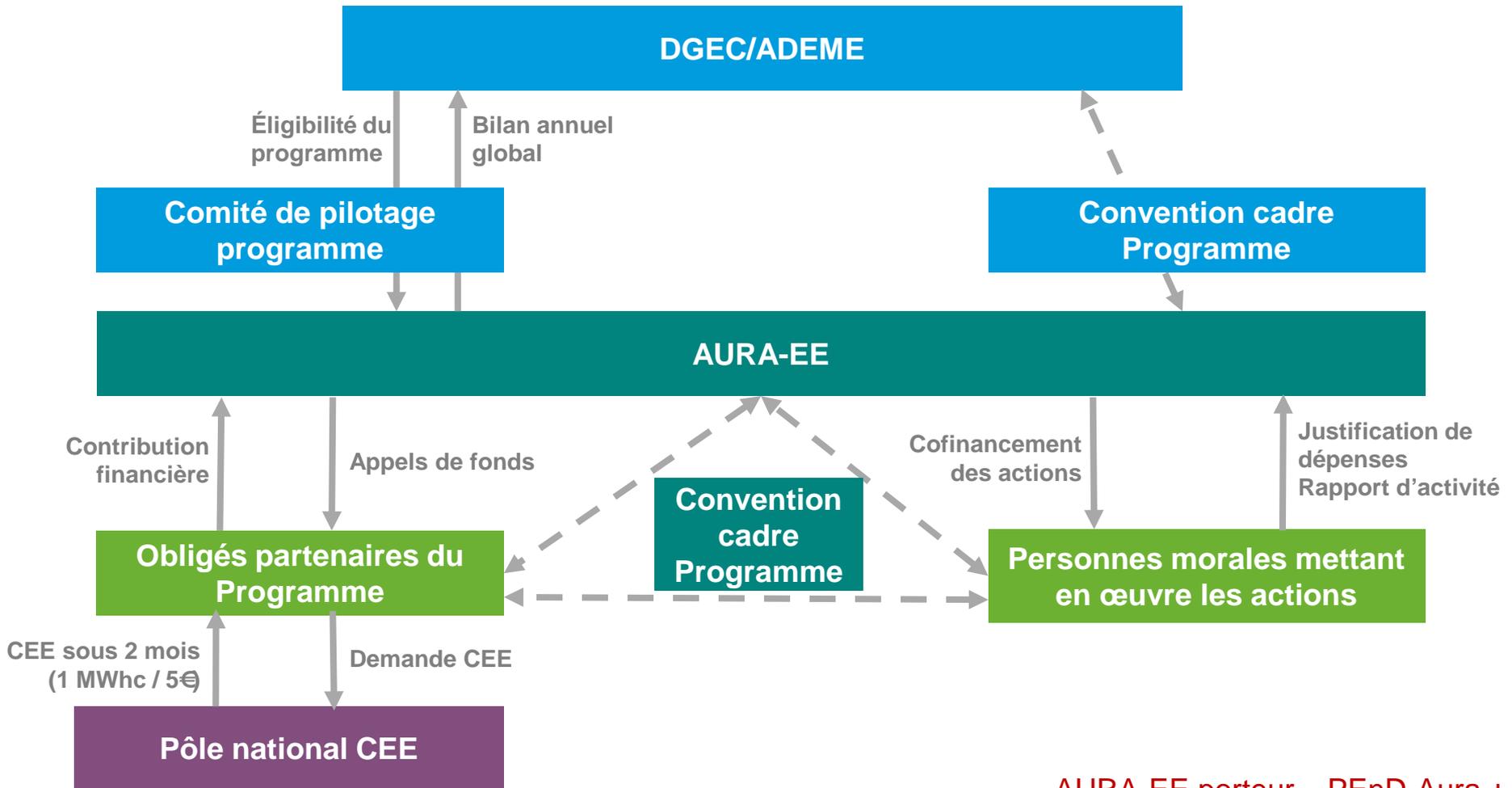
Communication

Le rôle essentiel de la communication pour les projets

- [Le cloud](#) : espace de partage pour les partenaires
- [Outils de communication](#) : Guide de communication, identité graphique du programme, réseaux sociaux, articles sur chaque projet, etc.
- la messagerie groupe Google PEnD-Aura+
- [Centre de ressources AURA-EE](#) : centre de ressources pour les territoires en transition (CDR)
- [Tableau événementiel en ligne](#)
- Lettre de veille mensuelle PEnD-Aura+
- Deux agences :
 - Mon Univert : communication technique, pour alimenter le CDR
 - Plus2Sens : agence relations presse

Annexe

Organisation et flux financiers



AURA-EE porteur – PEnD-Aura +

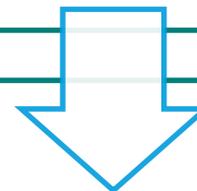
Le calendrier

1er SEMESTRE 2019

Lancement officiel du projet, mise en place du Copil régional et des COFIL locaux

Préparation, partenariat et mobilisation des territoires pilotes

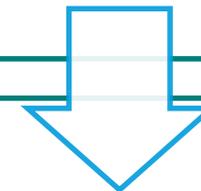
Recrutement des acteurs & prescripteurs et stratégie de mobilisation



2ème SEMESTRE 2019

Recrutement des acteurs & prescripteurs et stratégie de mobilisation

Formalisation et engagement des actions.



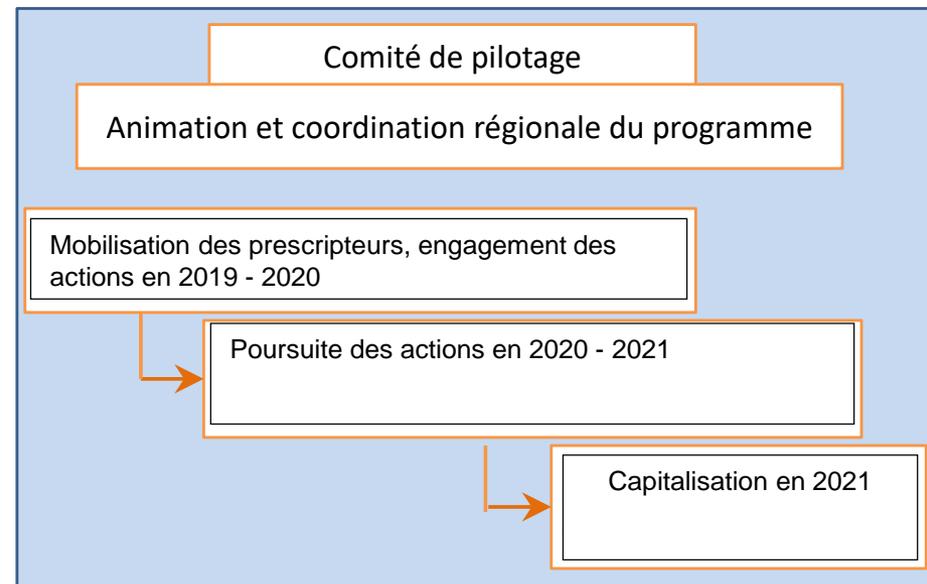
1er SEMESTRE 2020 au 1er semestre 2021

Mise en œuvre et suivi des plan d'actions

Bilan et prescriptions finales

Un Comité de pilotage national

- **Chargé du suivi global, des objectifs du Programme et des appels de fonds**
- **Membres** : représentant de la DGEC (MTES), ADEME, Obligés, AURA-EE et invités
- 1 réunion/semestre
- AURA-EE président/secrétariat du COPIIL



Un Comité de pilotage régional

- **Objectifs :**
 - Porter à connaissance, partage d'informations et de résultats
 - Contribution voire participation aux actions, mise en réseau,
 - Diffusion/promotion des résultats du Programme
- **Membres :** acteurs et parties prenantes de la mobilité, insertion, territoires, ...
- 1 réunion/an

Un Comité technique

- **Membres** : représentant de la DGEC (MTES), ADEME, Obligés, AURA-EE, les Partenaires du Programme et invités
- AURA-EE Président du COTECH
- Suivi global du Programme, **coordination et échanges entre les Partenaires, études/outils communs**
- 1 réunion/semestre

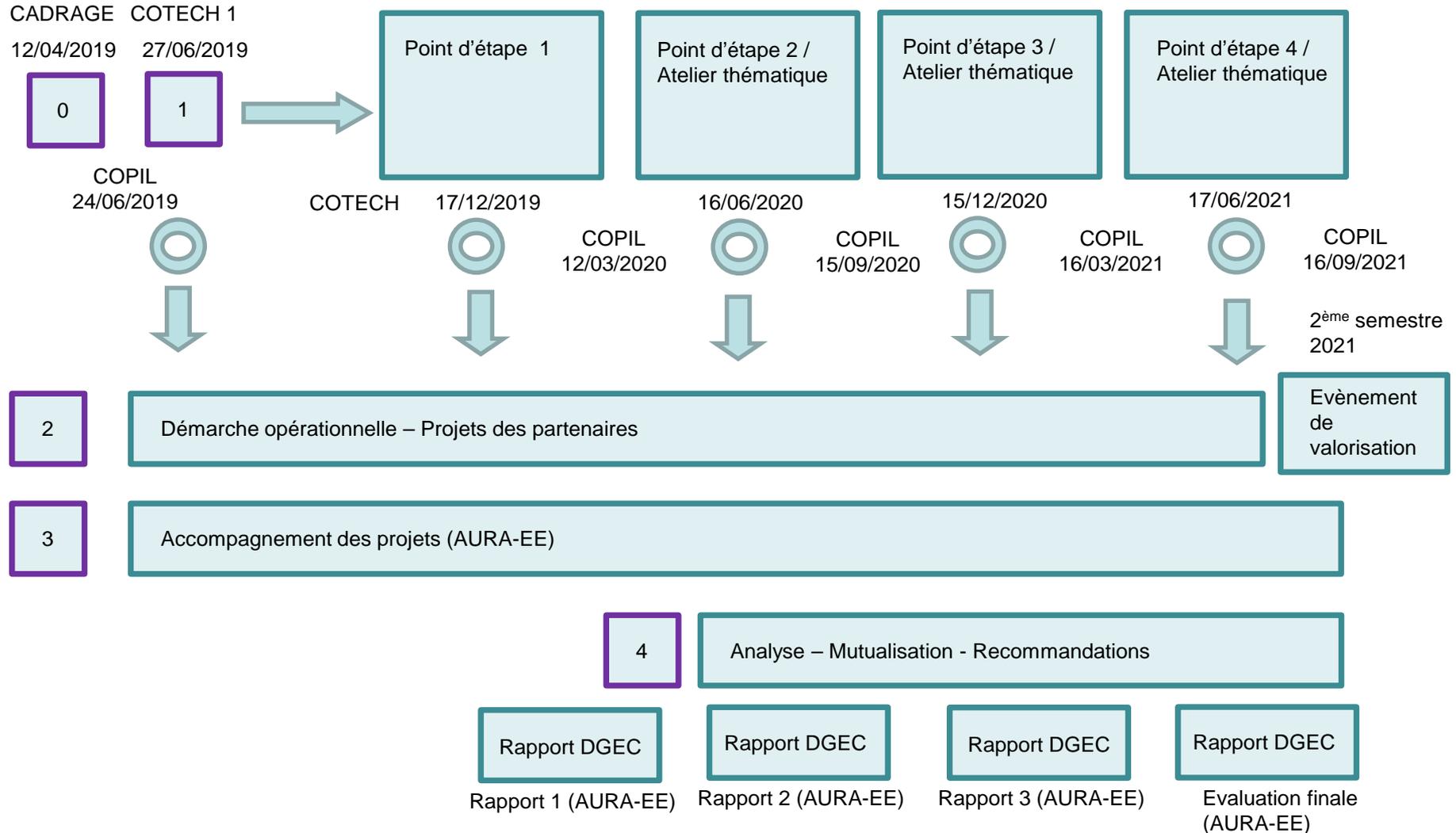


Liste des COTECH :

- COTECH 1 27/06/2019
- COTECH 2 17/12/2019
- COTECH 3 16/06/2020
- COTECH 4 15/12/2020
- COTECH 5 17/06/2021
- COTECH 6 15/12/2021

Prochaines étapes et calendrier

Synoptique du Programme



Merci de votre attention

Laurent Cogérino

laurent.cogerino@auvergnerhonealpes-ee.fr

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)
04 72 56 33 50 / 06 22 20 84 08

